FINANCE - DROIT | FISCALITE

Etre à l'aise avec l'auto-liquidation de la TVA dans le BTP

Appréhender les règles en matière d'auto-liquidation de la TVA

Durée : 2 jours **Déroulement :** Présentiel

Objectifs :

- Adopter les bons réflexes en matière de TVA
- Déterminer les règles d'application de la TVA - principe d'auto-liquidation
- Comptabiliser les opérations relatives à la sous-traitance, les paiements directs

Programme :

1- Les notions de base - livraison de biens
- Le champ d'application
- La territorialité
- L'exigibilité

2- Les notions de base - les prestations de services
- Le champ d'application
- La territorialité
- L'exigibilité

3- Les difficultés d'application de la TVA dans le cadre de l'auto-liquidation
- Cas général
- Les conditions de fond
- Les conditions de forme
- Cas de l'auto-liquidation entre deux opérateurs nationaux
- Les règles comptables / les règles fiscales

4- Mise en situation
- Cas d'applications / Comptabilisation
- Mise en situation

Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.

Profils :

DAF - RAF - Collaborateur comptable - Collaborateur en cabinet d'expertise comptable - Chef comptable

Pre-requis :

Les bases de la comptabilité - maîtriser la fiscalité et les regles de TVA

Attendu :

Attestation de formation

Modalités / Moyens :

- Formation en présentiel
- Pédagogie expositive-active
- Support d'animation fourni
- Entraînements, mises en situation
- Suivi conseil « post-formation » de 60 jours

Modalités d'évaluation :

- Analyse des besoins et positionnement
- Evaluation des acquis par questionnaire
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

Format d'intervention :

- Formation en entreprise partout en France
- Session collective sur Montpellier

Délai d'accès :

1 mois

Tarif :

1180€ / jour

Votre contact :

Olivier SAVEY

olivier.savey@agileos.fr

06.22.64.13.89

Si vous présentez une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique, merci de contacter votre interlocuteur ci-dessus.